



Issy-les-Moulineaux, le 30 mars 2021

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2020

Conformément à la réglementation en vigueur, la Caisse Française de Financement Local annonce que son Rapport Financier Annuel 2020 a été déposé à l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 30 mars 2021 et qu'il peut être consulté sur son site internet <https://caissefrancaisedefinancementlocal.fr/investisseurs/publications/>.